DOCUMENTAIRES

Maisons de correction : des "mauvaises filles" brisent enfin le silence

04 juin 2025 à 06:00 - mise à jour 09 juin 2025 à 06:15 • 1 min

Partager Écouter

Trois femmes qui ne se connaissent pas, partagent un même passé : celui d'avoir grandi en maison de correction. Aujourd'hui, Michèle, Eveline et Fabienne brisent le silence et révèlent la maltraitance subie par celles qui, comme elles, ont été placées dans les établissements du "Bon Pasteur" en France jusque dans les années 70. Leurs témoignages, aujourd'hui apaisés, à la fois bouleversants et puissants, sont à découvrir dans le documentaire "Adolescentes sous contrôle", le lundi 9 juin dès 20h30 sur La Trois.

Par Fabienne Cullus

La Trois

Ce contenu est uniquement disponible sur Auvio

Aller sur Auvio

En France jusqu'à la fin des années 1970, les mineures considérées comme "déviantes" sont placées par leur famille, ou par le juge des enfants, dans des institutions religieuses. Insolentes, rétives à l'autorité, filles-mères, victimes d'inceste ou de viols, victimes de parents dépassés ou défaillants, ces "mauvaises filles" grandissent dans des institutions censées leur donner un "bon" cadre ou les "redresser". Présentes sur tout le territoire, les institutions du "Bon Pasteur" ont accueilli des centaines d'adolescentes. Les témoignages de maltraitances sont nombreux, mais la congrégation refuse d'admettre leur caractère systémique, reconnaissant du bout des lèvres des cas isolés.

Des récits façon "Dickens"

Ancienne pensionnaire du "Bon Pasteur" © Les Films de l'œil sauvage

Au Bon Pasteur, l'obéissance et la soumission étaient des vertus cardinales. Entre les offices religieux, on y apprenait la couture, le ménage, la cuisine, la sténodactylo sans affection. Cela n'aurait peut-être laissé que de mauvais souvenirs à ces jeunes filles s'il n'y avait eu les mauvais traitements.

Michèle, qui a aujourd'hui 82 ans, explique que suite à une farce qui avait créé du bruit, le ton était monté et elle avait été punie. D'abord entraînée à l'infirmerie où on lui avait coupé les cheveux, la jeune fille avait ensuite été emmenée au mitard. *"J'y suis restée une semaine et à la sortie, j'étais perturbée, plus capable d'avoir des pensées cohérentes, il ne m'était plus possible d'écrire. Les sœurs voulaient m'envoyer à l'hôpital psychiatrique, c'était ma hantise"* témoigne-t-elle.

Photo du dortoir d'un institut du Bon Pasteur © Les Films de l'œil sauvage

Des lieux de souffrance et de violence

En ce qui concerne l'éducation reçue dans ces institutions, Fabienne parle plutôt de sous-éducation et de "dressage" en raison de la violence morale et physique. Elle pointe également le passage d'un extrême à l'autre pour les filles victimes de viol ou d'inceste : "*On passe du 'corps objet' à l'éducation par des religieuses pour qui le corps était à bannir et représentait le péché*". A l'âge de 18 ans, les jeunes filles sortaient de ces établissements sans accompagnement aucun. "*Près de l'établissement, il y avait des garçons* (faisant partie de réseaux de prostitution) *qui savaient que les filles qui sortaient de là étaient seules, sans famille, sans protection. Ils surveillaient les sorties*" explique-t-elle.

Une reconnaissance pour sortir du silence et du manque d'amour

Ancienne pensionnaire du Bon pasteur, Eveline a pu consulter son dossier rédigé par les sœurs à l'époque. © Les Films de l'œil sauvage

Face au grand nombre de demandes, la congrégation du bon pasteur – qui existe toujours – a dû se résoudre à permettre aux anciennes l'accès aux archives qui les concernent. A l'époque de son placement, Eveline était très jeune. Aujourd'hui âgée de 75 ans, elle consulte son dossier et peut enfin, non sans émotions, faire la lumière sur son parcours.

Avec d'autres femmes, Éveline anime actuellement l'association "Les Filles du Bon Pasteur". A ses yeux, *"Les tribunaux ont pris des décisions, les sœurs ont fait le sale boulot. Nous, nous sommes des guerrières, celles qui se sont battues pour pouvoir exister. Mais les autres, celles qui se sont tues, elles sont encore là-bas, elles vivent encore là-bas*."

Le documentaire d'Emerance Dubas "**Adolescentes sous contrôle**" apporte un éclairage sobre et précieux sur les traitements réservés aux jeunes filles françaises dans des maisons de correction jusqu'à la fin des années 1970. Un documentaire bouleversant à voir le lundi 9 juin sur La Trois et ensuite sur Auvio.

AUSSI DANS DOCUMENTAIRES